

De l'approche quantitative à la gestion de fortune numérisée

Une nouvelle génération de gérants de fortune est nécessaire. Qui veut réussir doit avoir un solide argumentaire de vente et offrir une transparence totale.

JACQUES E. STAUFFER*
ET RENÉ RIEDI**

Le marché de la gestion de fortune en Suisse a beaucoup évolué ces dernières années. La concurrence entre fournisseurs s'est intensifiée, une tendance qui s'accroîtra encore à l'avenir. Dans un secteur où régnaient jusqu'ici de nombreux produits repris à l'identique, les caractéristiques distinctives et l'originalité de l'approche gagnent en importance. Les approches quantitatives peuvent répondre à ces exigences.

Comment un gérant de fortune peut-il se positionner pour réussir sur un marché âprement disputé? La plupart des gérants de fortune sont obligés de se développer car leurs coûts augmentent. D'un côté, les clients imposent davantage d'exigences à satisfaire. D'autre part, les exigences réglementaires et les règlements de plus en plus élevés s'ajoutent aux frais généraux et entraînent une augmentation constante des coûts administratifs et informatiques. Afin de conserver ses clients et d'attirer de nouveaux fonds, un gérant de fortune doit avancer des

arguments convaincants ainsi qu'un solide historique de performance.

Risques et sélection

Le génome de l'entreprise est primordial. Il doit refléter son savoir-faire, son efficacité et son efficacité. Des innovations durables requièrent des connaissances; des procédures basées sur des règles peuvent accroître l'efficacité. Des processus convaincants et transparents sont la condition sine qua non de l'efficacité, donc du succès d'une approche de placement. La croissance et la réussite seront au rendez-vous pour ceux qui se démarquent par leur argumentaire (USP ou unique selling proposition). En l'absence de preuve de l'efficacité d'une approche de croissance à l'horizon; quant à la transparence, il ne s'agit nullement d'une option mais d'une obligation.

Les approches quantitatives sont un bon outil pour relever ces défis. Parmi les plus grandes difficultés d'un gestionnaire de portefeuille, se trouve la décision de la quote-part attribuée aux ac-

tions. Pour cette décision, il pourra s'appuyer sur des outils objectifs et factuels tels que des algorithmes et des analyses statistiques, à l'opposé d'une attitude «émotionnelle» ou guidée par l'instinct «grégair», et donc bien différencier les divers mar-

chés. Il prendra ensuite la décision de la proportion de titres à garder en fonction du marché et de ses règles. Un autre élément prometteur de succès quand on investit dans des actions, réside dans le choix quantitatif des valeurs. Pour évaluer objectivement tel ou tel titre, on dispose d'une multitude de facteurs réels. Une approche qui n'a rien de révolutionnaire à première vue, puisque tout gestionnaire de fortune appliquera un processus similaire pour choisir les valeurs de son portefeuille. Or, lorsqu'il s'agit de comparer objectivement une bonne douzaine d'actions se



LES EXIGENCES D'EFFICIENCE ET DE TRANSPARENCE S'APPLIQUENT AUSSI AUX PROCESSUS NUMÉRIQUES.



trouve rapidement dans les sphères des Big Data qui exigent des systèmes aux performances adaptées.

se retrouve rapidement dans les sphères des Big Data qui exigent des systèmes aux performances adaptées.

Deux questions centrales

Les clients accordent une grande importance à de telles procédures quantitatives, car elles fournissent la réponse à deux des principales questions en matière de gestion de fortune: à quel niveau doit se situer la part d'actions selon des situations de risque déterminées, et quels titres d'un univers donné choisir pour son portefeuille. Une autre condition, qui est satisfaite par

une approche de placement quantitative, est la transparence de processus basés sur des règles et la possibilité de les retracer à tout moment.

En tant que concurrence directe aux gestionnaires de fortune traditionnels, le robo-advisory (gestion automatisée par des plateformes en ligne) pourrait aussi gagner en importance. Or, les exigences d'efficacité et de transparence s'appliquent aussi aux processus numériques, et les investisseurs devraient s'interroger sur les règles (algorithmes) à la base du processus de placement. Si et comment les robo-advisors pourront offrir un argumentaire de vente original sous forme d'une approche de placement inédite reste à voir. Les gestionnaires de fortune numériques de deuxième ou troisième génération seront probablement mis au point par des gestionnaires de fortune quantitatifs, qui y sont prédestinés par leur savoir-faire. Reste enfin la condition que les clients se familiarisent avec l'idée de faire gérer leur fortune sur Internet.

* CEO de Parsumo Capital

** CCO de Parsumo Capital

CREALOGIX: nouvelles actions à la Bourse suisse

Le développeur de logiciels bancaires Crealogix va mettre en circulation de nouvelles actions à la Bourse suisse ce jeudi. Les titres proviennent d'une augmentation de capital réalisée mardi afin de financer la reprise de l'espagnol Innofis. Au terme de l'acquisition, le fondateur et CEO d'Innofis, David Moreno, sera érigé au rang d'actionnaire important, avec une participation de 10% dans le capital-actions de Crealogix. Le prix de vente de la société espagnole, spécialisée dans les prestations numériques destinées aux banques, fait l'objet d'une clause de confidentialité. Innofis génère un chiffre d'affaires de plus de 10 millions de francs. — (awp)

LECLANCHÉ: précisions sur l'actionariat

Le développeur de solutions de stockage énergétique Leclanché a apporté des précisions sur son actionariat. Selon le groupe yverdonnois, Christian Denizon et Finexis SA ne sont pas actionnaires directs ou indirects de fonds, d'actions Leclanché ou de dérivés émis par la société, comme cela avait été précédemment indiqué dans un communiqué de l'entreprise. M. Denizon et Finexis SA agissent uniquement en tant que «gestionnaires d'actifs externes des fonds investissant dans Leclanché», a précisé ce dernier. Le groupe doit publier le 30 avril son rapport annuel dans lequel son actionariat sera détaillé. — (awp)

Les indices ont terminé dans le rouge en février

INDICES BBGI PRIVATE BANKING. Suite à un mois de février compliqué, la quasi-totalité des classes d'actifs enregistrent des résultats mensuels défavorables.



ALAIN FREYMOND
CIO de BBGI Group

Suite à une année 2017 au contexte économique et financier favorable aux actions notamment, les risques de correction des cours n'ont cessé d'augmenter avant de finalement se concrétiser au cours du mois de février. En effet, l'apparition de nouvelles craintes d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis et des taux directeurs ont provoqué une hausse considérable de la volatilité, à l'instar de l'indice VIX qui est passé d'un niveau de 13.47 à 37.32 en seulement deux jours ouvrables entre le 1^{er} et le 5 février, entraînant les principales bourses mondiales dans les chiffres rouges. Par effet de conta-

gion, cette incertitude s'est propagée aux autres classes d'actifs parmi lesquelles seul le segment obligataire européen est parvenu à clôturer le mois en terrain positif.

Correction généralisée des indices BBGI Private Banking

Èvènement suffisamment rare pour être mentionné, tous les indices BBGI Private Banking ont reculé au cours du deuxième mois de cette année 2018 pour la première fois depuis octobre 2016. Les portefeuilles en francs suisses et en euros ont profité de l'appréciation du billet vert, laissant ainsi les portefeuilles en dollars fermer la marche. Globalement, les segments obligataires

ont mieux résisté à ce marché baissier en n'affichant aucune performance en-dessous de -1%. Les indices BBGI Private Banking «risque faible», «risque modéré» et «risque dynamique» en dollars affichent ainsi des résultats mensuels respectifs de -2.00%, -2.71% et -3.43% en février.

Les portefeuilles en euros ont quant à eux bénéficié des performances favorables des obligations européennes (+0.20%) et des obligations internationales (+1.11%), en raison de la dépréciation de la monnaie unique face au dollar. L'indice «risque faible», constitué de 65% d'actifs obligataires, affiche ainsi le résultat le moins négatif au cours du mois de février (-0.86%). Finalement, les indices en francs suisses enregistrent des pertes allant de -

2.69% pour le «risque dynamique» à -1.44% pour le «risque faible».

Fin de série pour les actions

Alors que les principaux indices actions avaient atteint des niveaux de valorisations historiquement hauts, la forte hausse de la volatilité au cours des premiers jours du mois écoulé est venue mettre un terme au rallye des marchés actions amorcé à la suite de l'élection du président Trump au mois de novembre 2016 ainsi qu'à un degré de complaisance des marchés extrêmement élevé, reflétant un sentiment général peu sensible aux risques grandissants. Les indices représentant les actions suisses, les actions européennes et les actions américaines ont ainsi tous trois connu leur

correction mensuelle la plus importante depuis le mois de janvier 2016 avec respectivement -4.46%, -4.18% et -3.73%.

Matières premières

Le rebond des cours du pétrole entamé en septembre dernier, faisant grimper le prix du baril de 47.23\$ à 64.73\$ en l'espace de cinq mois et récompensant les efforts de limitation de la production fourni par les membres de l'OPEP et plusieurs autres producteurs, s'est brusquement interrompu en février (-4.77%). Au cours de la première semaine de février, l'or noir a même accusé sa chute la plus importante depuis plus de deux années (-9.55%). La volatilité des bourses internationales et la hausse de la production américaine, qualifiée de préoccupante par l'OPEP, en

sont les principaux responsables. Dans ce contexte, les matières premières reculent, sans doute temporairement, de -3.34% en février.

Perte de momentum pour l'immobilier international

Le segment de l'immobilier international occupe, quant à lui, la dernière position parmi l'ensemble des classes d'actifs avec la correction la plus importante pour le portefeuille en dollars (-6.64%). Ce mois de février vient briser la dynamique positive observée au cours de l'année précédente, plombée notamment par les annonces de hausses des taux directeurs aux Etats-Unis et les perspectives d'interruption des injections de liquidités de la Banque centrale européenne pour l'année en cours. ■

Private banking CHF	Trois derniers mois			YTD
	Déc. 2017	Jan. 2018	Fév. 2018	Année en cours
BBGI Group PBI «risque faible» (65% revenu fixe)	0.41%	-1.61%	-1.44%	-3.03%
BBGI Group PBI «risque modéré» (45% revenu fixe)	0.57%	-1.30%	-2.06%	-3.33%
BBGI Group PBI «risque dynamique» (25% revenu fixe)	0.73%	-0.98%	-2.69%	-3.64%
Obligations suisses	0.37%	-1.90%	-0.48%	-2.37%
Obligations internationales	-0.79%	-2.85%	0.73%	-2.13%
Actions suisses	0.72%	-0.13%	-4.46%	-4.58%
Actions internationales	0.39%	0.63%	-2.77%	-2.16%
Private Equity	1.23%	2.13%	-3.59%	-1.54%
Gestion alternative	-0.22%	-2.08%	-1.03%	-3.08%
Immobilier international	0.46%	-4.39%	-5.31%	-9.47%
Matières premières	3.43%	-1.15%	-1.96%	-3.08%

Private banking EUR	Trois derniers mois			YTD
	Déc. 2017	Jan. 2018	Fév. 2018	Année en cours
BBGI Group PBI «risque faible» (65% revenu fixe)	-0.18%	-0.20%	-0.86%	-1.05%
BBGI Group PBI «risque modéré» (45% revenu fixe)	0.17%	0.12%	-1.52%	-1.41%
BBGI Group PBI «risque dynamique» (25% revenu fixe)	0.52%	0.45%	-2.20%	-1.76%
Obligations européennes	-0.87%	-0.36%	0.20%	-0.16%
Obligations internationales	-0.68%	-1.71%	1.11%	-0.62%
Actions européennes	0.65%	1.93%	-4.18%	-2.33%
Actions internationales	0.50%	1.81%	-2.41%	-0.65%
Private Equity	1.28%	3.39%	-3.24%	0.04%
Gestion alternative	-0.11%	-0.93%	-0.66%	-1.59%
Immobilier international	0.57%	-3.27%	-4.96%	-8.07%
Matières premières	3.53%	0.01%	-1.60%	-1.58%

Private banking USD	Trois derniers mois			YTD
	Déc. 2017	Jan. 2018	Fév. 2018	Année en cours
BBGI Group PBI «risque faible» (65% revenu fixe)	0.84%	1.38%	-2.00%	-0.65%
BBGI Group PBI «risque modéré» (45% revenu fixe)	1.17%	2.31%	-2.71%	-0.46%
BBGI Group PBI «risque dynamique» (25% revenu fixe)	1.50%	3.24%	-3.43%	-0.30%
Obligations US	0.31%	-1.34%	-0.75%	-2.09%
Obligations internationales	0.16%	1.64%	-0.68%	0.94%
Actions US	1.05%	5.71%	-3.73%	1.77%
Actions internationales	2.24%	5.57%	-4.72%	0.59%
Private Equity	2.14%	6.91%	-4.95%	1.62%
Gestion alternative	0.73%	2.45%	-2.42%	-0.04%
Immobilier international	1.42%	0.03%	-6.64%	-6.62%
Matières premières	4.41%	3.42%	-3.34%	-0.03%